

Briques d'argile allégées classe d'application la Art. 07.011, 07.010.A, 07.012

DIN 18945

- La brique de colombages classique
- Potentiel de séchage optimal
- Résistance élevée à l'humidité



Brique d'argile allégée façonnée de la classe d'application la (homologuée pour la maçonnerie des colombages) au format NF. La composition et la technique de production la rendent très résistante à l'humidité et au gel. Le format normalisé (NF) ancestral est très maniable. La taille est parfaite pour les colombages. La brique d'argile 1200 NF se débite et se coupe sans problèmes. Le mortier d'argile léger convient comme mortier, et l'enduit de chaux de base grossier avec poils comme enduit.

Briques d'argile allégées, classe d'application la

Art. 07.011 NF 1200 : Brique d'argile - Non porteuse - DIN 18945 - LS f - la - 1,2 - NF¹

Art. 07.010.A NF 1200 : Brique d'argile - Non porteuse - DIN 18945 - LS f - la - 1,2 - NF²

Art. 07.012 NF 800 : Brique d'argile - Non porteuse - DIN 18945 - LS f - la - 0,8 - NF^{1,3}

Domaine d'application Briques d'argile façonnées de classe d'application la pour les parements et les cloisons intérieures non porteuses. Particulièrement adaptées pour la maçonnerie des compartiments de colombages avec pose consécutive d'un enduit de chaux d'extérieur.

Composition Argile de construction, copeaux de bois et paille hachée

Propriétés physiques

07.011 und 07.010.A : Brique d'argile façonnée. Classe d'application AK la. Briques pleines NF. Classe de densité brute 1,2. valeur μ 5/10.

Conductivité thermique 0,47 W/mK.

07.012 : Brique d'argile façonnée. Classe d'application AK la. Briques pleines NF. Classe de densité brute 0,8. valeur μ 5/10.

Conductivité thermique 0,25 W/mK.

Classe de matériaux respectivement B2, un meilleur classement est possible sous réserve de contrôles de justification de la protection anti-incendie (règles régissant les constructions d'argile DVL 2009, P. 97).

Conditionnement Houssées sur palettes, NF par 416 pièces. Bris \leq 4 %.

Stockage Stockage au sec pour une durée illimitée. Les palettes peuvent être gerbées sur trois hauteurs.

Besoins en matériau En fonction de l'épaisseur des murs ou de l'application, les besoins en briques au m² (pièces) sont les suivants :

Format des briques	11,5 cm	17,5 cm	24,0 cm	Couché
NF	50	-	99	38

Pour la quantité de mortier d'argile léger nécessaire, voir la fiche produit « Mortier d'argile léger ».

Mise en œuvre Les briques d'argile allégées sont posées selon les règles artisanales de maçonnerie. L'humidification préalable des briques d'argile allégées au niveau du joint d'assise du mur augmente la résistance de la maçonnerie. Comme mortier de maçonnerie, le mortier d'argile léger (CLAYTEC 05.022 et 10.122) est utilisé. Si un enduit de chaux est prévu, lisser à fleur les joints de maçonnerie, puis les creuser avec des arêtes nettes de 3 mm max. afin d'améliorer l'adhérence ultérieure de l'enduit.

Traitement consécutifs Laisser entièrement sécher la maçonnerie. Humidifier (vaporisation) avant la pose de l'enduit.

Les murs intérieurs sont généralement enduits d'enduit d'argile CLAYTEC, voir la « Fiche technique Enduits d'argile ». Généralement, les compartiments de colombages sont enduits à l'extérieur avec un enduit de chaux de base grossier avec poils (CLAYTEC 21.200). Pour le choix de la structure de l'enduit et la mise en œuvre, il convient de prendre connaissance de la « Fiche technique Colombages » de CLAYTEC.

Consignes En raison du procédé de fabrication, les briques d'argile décrites ici peuvent présenter des écarts plus importants que d'habitude en matière de planéité et de parallélisme des surfaces périphériques. Ce fait ne peut pas donner lieu à des réclamations.

¹ Écart par rapport aux cotes nominales du format NF selon DIN : 07.011 Ø | 252 mm, b 119 mm, h 70 mm. 07.012 Ø | 256 mm, b 121 mm, h 70 mm.

² Écart par rapport aux cotes nominales du format NF selon DIN : 07.010 A. Ø | 247 mm, b 120 mm, h 70 mm.

³ Écart par rapport aux cotes nominales du format NF selon DIN : 07.012 Ø | 256 mm, b 121 mm, h 69 mm.

Cotes minimales, cotes maximales et tolérances de cotes en analogie aux écarts admissibles selon DIN 18945, tableau 4 pour NF, lignes 2, 5 et 9.

Indications techniques, voir :

